

DÉLIBÉRATION DE_2022_031

L'an deux mille vingt-deux et le trois mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE MONTAZEAU sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 18 février 2022

Présents : Serge FOURCAUD, Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie CROSSOIR, Michel FRICHOU, Jean-Claude MAILLAT, Guillaume BUIL, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Karine LEY, Annie MAIGRE, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique POINTET, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Jean-Luc FAVRETTO par Jean-Thierry LANSADE

Secrétaire : Didier MOREAU

Membres en exercice : 32 Présents : 30 Votants : 31 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 31

OBJET : ADHÉSION AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire la création, en date du 25 Février 1992, d'un Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) de la Fonction Publique Territoriale placé auprès du Centre de Gestion.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur l'adhésion de la collectivité pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Décide** l'adhésion de la collectivité au CDAS,
- **S'engage** à inscrire au Budget le montant total de la cotisation,
- **Autorise** le Président à effectuer les démarches nécessaires pour cette adhésion.

Le Président,
Thierry BOIDÉ